

Niveau 4 (BAC)

LE MÉTIER

Le métier s'exerce auprès de personnes adultes en situation de handicap moteur, psychique, mental, sensoriel. La vulnérabilité des personnes accueillies dans ces structures nécessite d'exercer sa mission selon une démarche éthique en adoptant une posture d'accompagnement basée sur l'écoute, le respect du principe d'autodétermination et favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes.

La personne et le groupe accompagnés sont donc au cœur de l'activité du Moniteur d'Atelier, la mission du Moniteur d'Atelier étant d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu de travail « ordinaire ». Quelles que soient les activités du moniteur d'atelier, celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un parcours d'inclusion et de développement des compétences sociales et professionnelles des personnes accompagnées, conformément à la loi de mai 2022 et ses décrets d'application.

À cet égard, il est amené à gérer ses différentes missions, en tenant compte d'un public accueilli diversifié et dont les comportements, attentes et expressions sont complexes à accompagner dans un cadre de travail, ainsi que d'un environnement économique concurrentiel.

LIEUX D'INTERVENTION

Le titre de Moniteur d'Atelier prépare des professionnels qui exercent principalement en milieu de travail protégé, ESAT et en EA (Entreprise adaptée).

DÉBOUCHÉS & ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Le Moniteur d'Atelier exerce son métier dans les domaines du :

- Médico-social, et plus particulièrement le secteur du travail protégé
- Social, et plus particulièrement le secteur de l'insertion

Le Moniteur d'Atelier peut se présenter aux épreuves d'admission du diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé ou de tout autre diplôme exigeant un niveau baccalauréat (enseignement supérieur).

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

MONITEUR(TRICE) D'ATELIER

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU : 4 (RNCP [39099](#))

Arrêté du 27 décembre 2018

Titre de Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé, de niveau 4 (équivalent BAC)

PUBLIC CONCERNÉ

Les personnes salariées en ESAT ou en entreprise adaptée, avec un stage hors employeur. Les demandeurs d'emploi ou aux personnes justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil. Les personnes en reconversion professionnelle justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil

DURÉE DE LA FORMATION

441h de formation **théorique**

1 an

La formation pratique implique la mobilité des étudiants

FORMATION EN ALTERNANCE

980h en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier (salarié ou stagiaire) en ESAT ou en Entreprise Adaptée

105h de stage court dans un lieu différent du stage long

RENTRÉE : JANVIER 25 - SORTIE : DÉCEMBRE 25

LIEU DE FORMATION & NOMBRE DE PLACES

Nombre de places en formation

Site de Rouen (76)
IDS Normandie
Allée de Flore 76380 Canteleu

16

places pour la rentrée 2024

CONTACT

ORIENTATION - INSCRIPTION - FINANCEMENT - BOURSE

Responsable de formation : Nathalie Bruneau

Secrétariat : fc@idsnormandie.fr - 02 32 83 25 88

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4 : MONITEUR(TRICE) D'ATELIER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences prévues dans les 3 blocs de compétences :

- ✓ Bloc 1 : Accompagner les personnes en situation d'handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé.
- ✓ Bloc 2 : Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé.
- ✓ Bloc 3 : Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes, favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation est pilotée par l'IDS en partenariat avec l'AFPA.

Durée de la formation :

Formation théorique : 441 heures

Formation pratique : stage long de 980 heures en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier (salarié ou stagiaire) en ESAT ou en Entreprise Adaptée

Stage court : 105 heures (lieu différent du stage long)

Les activités du Moniteur d'Atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- ✓ L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages au sein d'une équipe pluri professionnelle.
- ✓ L'organisation, la conduite de la production de biens ou de services et l'animation d'une équipe en situation de production en milieu de travail protégé.
- ✓ Le soutien au développement des compétences professionnelles des personnes, l'évaluation de leurs compétences, l'encouragement de leur reconnaissance et de l'accès à la certification professionnelle en milieu protégé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur l'alternance intégrative et la pédagogie active. Les modalités pédagogiques sont multiples.

VALIDATION ET CERTIFICATION

Soutenance orale de 30 mn pour chaque bloc.

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) délivre et signe les titres.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS : La formation est accessible :

- ✓ Aux personnes salariées en ESAT ou en entreprise adaptée, avec un stage hors employeur
- ✓ Aux demandeurs d'emploi ou aux personnes justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil

Aux personnes en reconversion professionnelle justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil

QUALITÉS REQUISES :

- ✓ Avoir les compétences techniques
- ✓ Avoir des qualités d'écoute, d'analyse, de disponibilité
- ✓ Avoir l'envie de transmettre les savoirs et les savoir-faire d'une profession manuelle
- ✓ Aimer le travail d'équipe et avoir des qualités relationnelles évidentes
- ✓ Etre pédagogue et savoir se mettre au niveau des personnes encadrées
- ✓ Avoir une capacité d'adaptation aux personnes
- ✓ Avoir des capacités d'encadrement

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accompagnement collectif et individuel sur toute la durée de la formation par un même référent de parcours de formation en petit groupe.

ANALYSE DES PRATIQUES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Des temps réguliers d'analyse des situations de travail issues des stages permettent une réflexion en lien avec les apports théoriques dans une démarche professionnalisante et une posture éthique

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE FORMATION

<http://bit.ly/presentation-services-outils-numeriques>.
Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES
Sur site et en ligne.
Avec l'appui des documentalistes.

Renforcement en français sur toute la durée de la formation et à distance



Nos formations se déroulent
partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4 : MONITEUR(TRICE) D'ATELIER

CONDITIONS D'ADMISSION

La liste des entrants est déterminée par l'OPCO SANTÉ après le positionnement.

Le positionnement, réalisé avant l'entrée en formation, se compose :

- ✓ D'une évaluation écrite et orale permettant de s'assurer de l'acquisition des savoirs de base dans la maîtrise de la langue Française.
- ✓ D'un test informatique permettant de vérifier l'acquisition des savoirs de base nécessaire à l'exercice du métier.
- ✓ D'un entretien de positionnement permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation, au regard du projet de la personne et de sa motivation, ainsi que d'étudier les équivalences et les demandes de parcours partiel, et

- d'individualiser son parcours.
- ✓ Il s'appuie sur une note de mise en œuvre et des supports élaborés par la CPNE-FP.
- ✓ Le positionnement donne lieu à un plan individuel de formation indiquant :
- ✓ L'accès immédiat ou non à la formation ainsi que les actions de remédiation à entreprendre pour pouvoir y accéder.
- ✓ Les blocs suivis en formation.
- ✓ Les épreuves par bloc auxquelles se présentera le candidat.
- ✓ La durée du stage d'alternance pour chaque bloc.
- ✓ La durée du stage court.

Site de formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Aménagements de formation étudiés pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions en ligne : septembre 2024

Clôture des inscriptions : 18 octobre 2024

Retour du dossier de candidatures : 18 octobre 2024

Épreuve écrite de positionnement : 22 octobre 2024

Épreuve orale de positionnement : 24 et 25 octobre 2024

Réunion d'information ou session complémentaire éventuelle
consulter le lien suivant ou contacter le service admission :
<http://bit.ly/calendrier-admissions>

COÛT

Coût totale de la formation : Dépôt de dossier **5 953,5 €**

« Aides financières pour une entrée en formation ? » consulter <http://jpo.ids.fr/contact/>

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission ou consulter la «Présentation des différents financements possibles pour entrer en formation à l'IDS Normandie.» sur <http://jpo.ids.fr/contact/>

FINANCEMENT

Il existe différents dispositifs de financement proposés par les partenaires de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur pour prendre en charge le coût pédagogique de votre formation.

Un employeur ou un OPCO :

- Un contrat de professionnalisation. Vous avez alors un statut « salarié » et l'employeur assure la prise en charge du coût de la formation.
- Le plan de développement des compétences votre employeur.

Un dispositif de reconversion

- La mobilisation de votre Compte Personnel de Formation dans le cadre d'un projet de transition professionnelle (CPF Transition Pro) ou dans le cadre d'un renforcement de vos compétences (CPF autonome avec l'OPCO de votre employeur)

France Travail :

- L'Aide individuelle à la formation (AIF) de France Travail.
- En fonction de votre situation (étudiant, salarié, demandeur d'emploi, personne en contrat aidé, en congé maladie, parental...) ou de votre projet (reconversion, évolution professionnelle, poursuite d'études...), vous pouvez mobiliser des dispositifs spécifiques et même envisager un plan de financement mixte.

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Les titulaires du CQFMA (Certificat de qualification aux fonctions de Moniteur d'Atelier, certificat qui a précédé le Titre professionnel de Moniteur d'Atelier) sont dispensés du Bloc 1 et ont accès aux blocs 2 et 3 par le biais de la VAE.

Aucune autre disposition n'est prévue aux cahier des charges et référentiel de certification de la formation TMA. .

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La formation peut être réalisée en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis professions sanitaires et sociales :

<https://www.cfapss-bn.com> - s.developpement@cfapss-normandie.com
06 72 02 91 07 (Mélodie Leroux)

INSCRIPTION

Responsable de formation : Nathalie Bruneau
Secrétariat : fc@idsnormandie.fr - 02 32 83 25 88

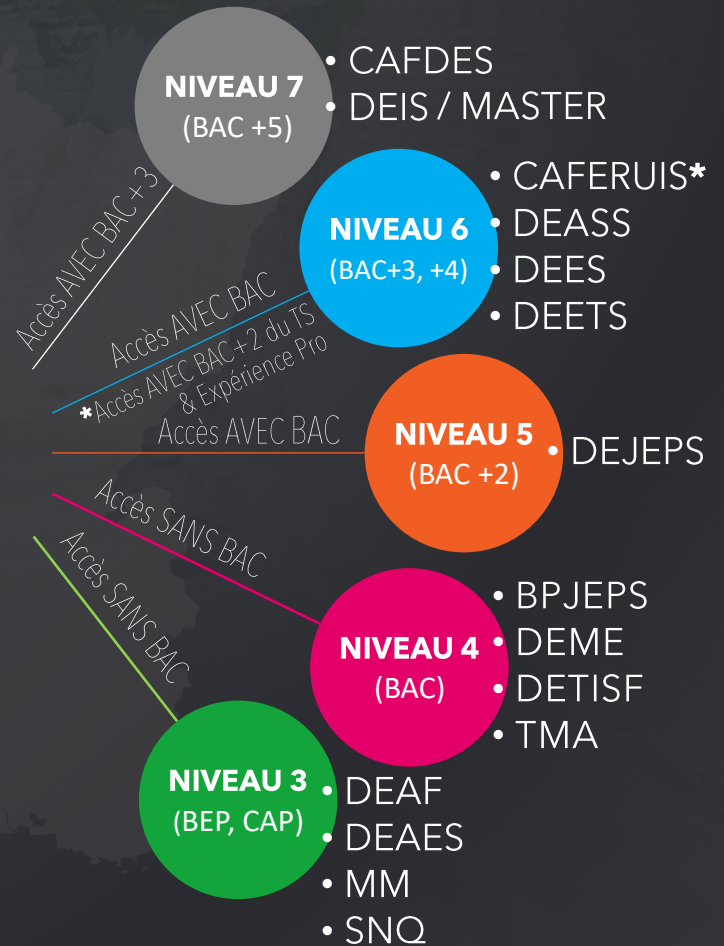
● Rouen
● Évreux ●

L'IDS NORMANDIE PROPOSE
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES
DANS LE SECTEUR SOCIAL
CHAMPS SOCIAL - MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7



Nos formations se déroulent
partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACOUIS DE L'EXPERIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations
CERTIFIANTES

Formations
DIPLOMANTES

Formations
EN ALTERNANCE